

Info - Vers la création d'un nouveau dicastère, charité, justice et paix

Author : Rédaction RC

Categories : [Rome](#)

Date : 9 juin 2016



Le C9 qui conseille le Pape François sur la réforme de la Curie a poursuivi ses travaux du 6 au 8 juin au Vatican. Pour la 15e session, le Conseil des neuf cardinaux, réuni sous la présidence du Saint-Père, s'est à nouveau penché sur les compétences des différents dicastères de la Curie, en vue d'une nouvelle constitution apostolique.

Ce qui ressort surtout de ces trois jours de débats entre membres du C9, c'est une proposition : celle de créer un nouveau dicastère autour d'un pôle "Charité, Justice et Paix". Il devrait intégrer les compétences des Conseils Pontificaux Justice et Paix, Cor Unum, pour la Pastorale des Migrants, et pour les Services de Santé. Les contours précis de ce dicastère seront définis par le Pape après des consultations ultérieures.

Après l'annonce de la [création d'un nouveau dicastère](#) le 4 juin pour les Laïcs, la Famille et la Vie, cette proposition suit la même logique, basée sur trois critères : simplifier, harmoniser les compétences des différents organismes de la Curie et les décentraliser, en lien avec les conférences épiscopales.

[Source](#) Osservatore Romano